

---

## LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

---

La Ville d'Amos tient à informer ses citoyens et citoyennes desservis par l'aqueduc municipal de la levée de l'avis d'ébullition de l'eau potable qui était en vigueur depuis le 3 octobre. En ce sens, il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. En effet, les analyses des échantillons d'eau prélevées confirment que l'eau peut maintenant être consommée sans précaution particulière.

Les résidents recevront sous peu un appel du système automatisé de messages de la Ville les informant de la levée de cet avis. La levée sera aussi annoncée par le biais des outils de communication de la Ville, dont son site Web.

Suite à une levée d'avis d'ébullition, les précautions suivantes devraient être prises :

- Faire couler l'eau de tous les robinets d'eau froide quelques instants. Suivre la même procédure pour les fontaines et abreuvoirs, s'il y a lieu;
- Vider, laver et désinfecter les machines à glace;
- Purger les robinets extérieurs.

Il est à noter que la Ville poursuit quand même la chloration temporaire de son réseau. Il se pourrait donc qu'une légère présence de chlore soit perceptible tant au goût qu'à l'odorat. Les concentrations utilisées étant faibles, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ni pour votre santé ni pour la lessive des vêtements.

Le tout reviendra à la normale au cours des jours suivants l'arrêt de chloration, soit au fur et à la mesure que la population consommera l'eau potable du réseau.

Il est important de rappeler qu'il s'agit d'une mesure préventive et temporaire et qu'il n'est aucunement dans les orientations de la Ville de chlorer en permanence son eau potable. Nous vous rappelons également qu'un moyen très facile pour éliminer l'odeur ou le goût du chlore est de conserver un contenant d'eau fraîche au réfrigérateur afin que le chlore s'évapore.

La Ville est désolée des inconvénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa patience et de sa compréhension.

Le directeur du Service de l'environnement et des Services techniques,



Régis Fortin